

LES ENJEUX DE LA SECURITE EN EUROPE
M1 de science politique – cours magistral de 30 heures
Laurent Bonelli

La constitution d'un espace européen « de liberté, de sécurité et de justice » est apparue très tôt comme la contrepartie nécessaire d'un marché intérieur dans lequel les hommes, les marchandises et les capitaux circulent librement. Les contrôles des frontières extérieures de l'Union européenne comme la lutte contre le terrorisme ou le crime organisé sont ainsi devenus de véritables enjeux communautaires. Des institutions spécialisées comme Europol, Eurojust ou Frontex ont été créées, des instruments spécifiques ont vu le jour (mandat d'arrêt européen, visa Schengen, accords PNR, etc.) et plus largement la coopération en matière policière et pénale s'est renforcée.

Outre l'éclairage qu'il apportera sur quelques grandes questions européennes et internationales (notamment les migrations et l'asile, la violence politique, le crime organisé), ce cours proposera une analyse socio-historique des processus à l'œuvre, insistant sur les luttes qui contribuent à les dessiner. Les réalités nationales, mais les alliances – parfois surprenantes – qui peuvent se nouer à l'échelle européenne pèsent en effet très lourd dans les évolutions observables. Alors même que les attentats du 11 septembre 2001 sont souvent présentés comme inaugurant une nouvelle ère des relations internationales, cette mise en perspective depuis le milieu des années 1960 permettra de donner aux étudiant.e.s des outils critiques pour analyser le monde contemporain.

Introduction : Sociologie politique de l'international et approche constructiviste de la sécurité

Chapitre 1. La coopération policière

- 1.1. Qu'est-ce que la police ?
- 1.2. Grandeur et décadence d'Interpol
- 1.3. Europol

Chapitre 2. Migrations, asile et gestion des frontières extérieures

- 2.1. L'Acte unique et les accords de Schengen
- 2.2. La gestion commune des frontières : de FRONTEX à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes
- 2.3. La question de l'asile et des réfugiés

Chapitre 3. Vers un espace judiciaire pénal européen ?

- 3.1. Une coopération judiciaire longtemps entravée
- 3.2. Des mobilisations judiciaires
- 3.3. Eurojust, le procureur européen et le mandat d'arrêt européen

Chapitre 4. Dynamiques et logiques de la lutte contre le terrorisme

- 4.1. La GWOT, nouvel unilatéralisme américain ?
- 4.2. L'affirmation de l'Europe comme acteur international de la sécurité
- 4.3. La lutte contre la « radicalisation » et l'extrémisme violent